



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la
Formation Professionnelle,

FORCE OUVRIERE

1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG

Tél : 06 17 33 61 57

fnecfpostrasbourg@gmail.com

Déclaration des élus **Force Ouvrière** au CSA SD 1^{er} degré du 13 février 2024

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Le CSA SD 1er degré se réunit :

- à l'heure où l'École publique traverse une nouvelle crise dont la nomination d'une 4^{ème} ministre, en moins d'un an et demi, en est le symbole ;
- à l'heure où les personnels et les familles refusent la destruction de l'École publique engagée par le président Macron et les ministres de l'Education nationale successifs ;
- à l'heure où le contexte social est tendu, la colère monte face au coût de la vie, à l'inflation et à la stagnation des salaires ;
- à l'heure où le président Macron veut imposer sa loi immigration, loi raciste de division des travailleurs et de remise en cause des droits sociaux,

La colère des personnels de l'Education Nationale s'est exprimée le jeudi 25 janvier avec plus de 5000 manifestants sous les fenêtres de la ministre pour l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive systématique et forcée. Avec la **FNEC FP FO**, ils ont revendiqué le maintien des établissements médico-sociaux ainsi que la création de places supplémentaires, l'augmentation des salaires pour les AESH ainsi qu'un statut et un recrutement à hauteur des besoins, l'abandon des PIAL et des PAS.

Les collègues ont bien conscience que l'inclusion scolaire systématique sous couvert de belles annonces masque une terrible réalité : la volonté de faire des économies sur le dos des enfants les plus fragiles qui conduit à de la maltraitance institutionnelle.

Cette manifestation fut suivie d'une autre journée de mobilisation le jeudi 1er février. Ce mouvement de grève avait pour objectif de défendre les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader notamment à cause de cette inclusion scolaire systématique et forcée mais aussi à cause de toutes les réformes successives, de réclamer des moyens supplémentaires en postes, en heures, et de refuser le « choc des savoirs », véritable tri social dont la Ministre voudrait faire porter la responsabilité aux directeurs d'école notamment. Les enseignants se sont fortement mobilisés pour défendre l'école publique.

La question salariale est aussi au centre des préoccupations, les enseignants ayant perdu 28,5% de pouvoir d'achat en 25 ans. Ce n'est pas la maigre revalorisation du point d'indice, 5 points d'indice soit 300€ bruts sur l'année, qui pourront compenser cette perte et surtout répondre à l'inflation toujours aussi forte.

La **FNEC FP FO** revendique une augmentation de 10 % immédiatement (augmentation d'ailleurs promise lors de la campagne présidentielle) et l'ouverture de négociations pour rattraper ce pouvoir d'achat perdu.

Les enseignants ont refusé en grande majorité le « pacte » qui prévoit de nous faire « travailler plus pour perdre moins ». La totalité des enveloppes budgétaires doit être utilisée pour la « revalorisation » de tous les personnels, sans contrepartie !

La **FNEC FP-FO** refuse les rémunérations en fonction de « missions supplémentaires » du « pacte » qui remet en cause toutes les règles statutaires, et ce alors que le Ministère compte fermer plus de 650 postes d'enseignants à la rentrée dans le premier degré, dont 40 dans l'Académie de Strasbourg. De même, la **FNEC FP FO** et sa fédération des fonctionnaires, la **FGF FO**, refusent la volonté du président Macron d'instaurer une rémunération au mérite dans la Fonction Publique.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour statuer sur un projet de carte scolaire qui prévoit, si notre analyse est correcte, 143,5 fermetures de classes pour seulement 100 ouvertures (dont 27,5 ne sont que des confirmations de mesures déjà mises en place). Cette année, il est prévu de fermer 9 écoles dans le Bas-Rhin afin de récupérer des postes de direction notamment. Une véritable hécatombe !

Le projet de carte scolaire que vous soumettez au CSA-SD ce jour n'apportera aucune amélioration des conditions de travail des enseignants qui sont étroitement liées aux conditions d'apprentissage et d'accueil des élèves.

Des écoles ayant des élèves rencontrant des difficultés sociales importantes, et incluant un grand nombre d'élèves, souvent sans AESH, avec des RASED incomplets vont voir leurs effectifs augmenter. Il y aura de plus en plus d'élèves dans les classes alors que l'inclusion scolaire systématique et forcée entraîne une gestion des classes de plus en plus difficiles et des dossiers de plus en plus nombreux. Pourtant, ce critère n'est pas pris en compte alors que de nombreux enfants restent sans accompagnement à hauteur de leurs besoins avec la mutualisation des AESH et l'instauration des PIAL.

Dans une logique comptable, en effet, un ou deux élèves supplémentaires par classe, c'est peu. Mais, le principe de réalité nous rattrape et, sur le terrain, dans une classe, cela fait une différence.

À vrai dire la raison de tout ce projet est uniquement budgétaire : le gouvernement supprime 650 postes dans le 1er degré, ce qui se traduit par la suppression de 40 postes sur l'académie alsacienne dont un delta fermeture/ouverture de – 10 postes au final pour le Bas-Rhin. Comment comprendre, dans ces circonstances, la restitution de 300 millions d'Euros de notre ministère au budget national ?

Soit, la baisse démographique sur notre département sera très certainement effective, mais n'était-ce pas justement une occasion inespérée pour réinjecter ces postes dans les moyens de remplacement sans nuire à la qualité du taux d'encadrement ou pour permettre la baisse effective de l'ensemble des classes du département ?

De plus, il manque toujours des postes de RASED. La **FNEC FP FO** refuse d'ailleurs le recours aux pôles ressources et à l'EMAS qui vise à dénaturer les missions des RASED et à les placer comme des personnels ressources auprès des enseignants en lieu et place de leurs missions auprès des élèves. La **FNEC FP FO** réaffirme son exigence de la mise en place de RASED complets (PsyEN, maître E et G) pour 800 élèves maximum. Elle refuse le recours systématique à la co-intervention et demande le respect de la liberté d'intervention des personnels RASED.

Concernant les ULIS école, les 2 ouvertures de ce dispositif sont loin d'être suffisantes pour satisfaire toutes les demandes. La **FNEC FP FO** revendique le respect de la limitation des effectifs maximum en ULIS école à 12 et à 10 en ULIS collège.

Il faudrait augmenter le nombre de postes dans les structures spécialisées, IME et ITEP notamment, pour permettre une prise en charge adaptée pour les élèves à besoin particulier. La **FNEC FP FO** demande la création de tous les postes nécessaires dans les établissements spécialisés ainsi que le maintien de ceux-ci.

En outre, que dire des fusions d'école et de direction, auxquelles nous nous opposons vivement et qui se poursuivent encore cette année ?

Ces fusions sont un moyen de récupérer des postes et de faire des économies. Elles ne font qu'alourdir la charge de travail des directeurs, nient la spécificité de chaque école, facilitent, par la suite, les fermetures de classes, et sont une avancée de plus vers « l'école du futur » : établissement autonome pour appliquer la loi Rilhac où le directeur ou la directrice serait une supérieure hiérarchique.

Ce projet de carte scolaire est donc très loin de satisfaire les revendications légitimes et nécessaires à notre Ecole :

- ouvertures de classes demandées et annulation des fermetures
- mise en place de seuils permettant que toutes les classes élémentaires et maternelles soient au maximum à 25
- création de postes à hauteur des besoins avec le recrutement de personnels sous statut pour abaisser les effectifs par class
- création des postes de remplaçants
- création de RASED, création de places en établissements spécialisés à hauteur des besoins
- augmentation des décharges de direction
- élargissement de la liste complémentaire pour absorber les besoins en septembre et en cours d'année
- plan de titularisation pour les contractuels qui le souhaitent, avec prise en compte de l'ancienneté et une formation équivalente aux fonctionnaires stagiaires
- augmentation générale des traitements, des salaires, des pensions et des retraites
- retour à une retraite à taux plein à 60 ans
- création d'un statut, un vrai salaire pour les AESH

Enfin, l'administration a informé 3 secteurs de collège de notre département du Bas-Rhin (Secteur de Woerth, Secteurs Diemeringen-Drulingen-Sarre-Union et secteur de Lauterbourg-Seltz) que le Ministère les avait retenus comme nouveaux « **Territoires Educatifs Ruraux** » dans le cadre du plan interministériel "France ruralité".

On connaît l'appétence du ministère à faire des secteurs ruraux un laboratoire d'expérimentations. Cela n'est jamais passé par la valorisation de ce que l'école rurale réussissait et qui aurait été susceptible d'être étendu. Un nouveau dispositif qui n'est pas sans rappeler les rapprochements écoles-collège et les créations de cités scolaires expérimentés dans certaines conventions ruralité.

Dans le dossier de presse, il est indiqué que « *Dans le cadre d'une démarche contractuelle entre l'État et les collectivités territoriales, les Territoires éducatifs ruraux traduiront de manière concrète la participation de l'École au projet d'aménagement et de développement des territoires.* »

Raisonner ainsi revient à marcher sur la tête... Est-ce le rôle de l'École de contribuer à l'aménagement du territoire ?

Ne serait-ce pas plutôt le rôle de l'État et des collectivités territoriales, par l'aménagement du territoire, que de rendre l'école accessible partout ? Et ceci dans le seul but de permettre au Service public d'Education qu'est l'École de remplir ainsi son véritable rôle, celui d'enseigner ?

La fuite en avant des responsabilités de l'Etat est du même niveau que lorsqu'une entreprise décide de fermer ou de délocaliser, entraînant ainsi de lourdes conséquences dans tout le département et toute la région.

Suppressions de postes, territorialisation de l'Ecole Publique, expérimentations visant à avancer vers une fusion des corps enseignants du 1er et du 2nd degré... décidément, ces « **Territoires Educatifs Ruraux** » sont bel et bien mis en place pour accentuer la politique d'austérité et de déréglementation en œuvre depuis de trop nombreuses années avec pour objectif final l'éclatement du caractère national de l'école !

De qui se moque-t-on ? Pour l'école de la République, il n'y a plus d'argent mais pour les Territoires Educatifs Ruraux, les fonds seraient au rendez-vous !

Depuis la création des conseils d'école en 1977 jusqu'à aujourd'hui, les personnels n'ont eu de cesse de résister aux contre-réformes visant à territorialiser l'école et la livrer aux groupes de pression locaux.

Pour toutes les raisons évoquées dans notre déclaration, notre fédération votera contre votre projet de carte scolaire.

Pour la **FNEC FP-FO**,

Audrey Lages et Aurélien Dutt